

Image not found or type unknown



Lorsqu'il y a don au dernier survivant .

Par **Marylou73**, le **09/05/2010** à **12:37**

Bonjour,
mon père est décédé en 2007,mes parents avait fait don au dernier survivant.Nous sommes 5 enfants tous majeur.Ma maman souhaite vendre les terrain et sa résidence principale,mais 3 de mes soeurs s'y opposent.Ont-elles le droit de s'opposer à la vente?